

Accueil / Vos services / Enfance et scolarité / Garderie et cantine

GARDERIE ET CANTINE

La garderie pré et post scolaire fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7H00 à 8H30 et de 16H30 à 18H30.

La cantine de 12h00 à 14h00.

COMMENT INSCRIRE VOS ENFANTS?

Vos demandes de réservation de cantine et garderie peuvent s'effectuer :

- sur le portail parents, accès internet sécurisé : <u>https://www.logicielcantine.fr/chaillyenbrie/</u>
- par mail à l'adresse : scolaire@chaillyenbrie.fr
- par téléphone au 01 64 03 09 61

Pour plus de détails, veuillez-vous reporter aux règlements ci-dessous.

LE PORTAIL PARENTS VOUS PERMET .

- de consulter votre dossier et d'y apporter des modifications,
- de régler vos factures,
- de communiquer avec le service de la mairie.

PAIEMENT:



Le paiement s'effectue **avant le 10 de chaque mois** par carte bancaire en utilisant le « portail parents » par internet, par chèque à l'ordre du Trésor Public (exclusivement en mairie).

Vous trouverez ci-joint, le règlement intérieur périscolaire à compter du 1er septembre 2024 .

DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER

Règlement Intérieur Périscolaire au 1er septembre 2025

COMMUNE DE CHAILLY-EN-BRIE

96 rue du parc 77120 CHAILLY-EN-BRIE 01.64.03.09.61

Nous contacter

 \wedge